Cour des comptes: nomination de trois membres supplémentaires

1995/2011(CNS) - 07/02/1995

La commission du contrôle budgétaire a procédé à l'audition des trois candidats présentés par les autorités des nouveaux Etats membres le 7.2.1995 au cours d'une audition publique, puis, ayant délibéré à huis clos, a adopté à une très large majorité un avis favorable pour chacun des candidats par vote secret. Elle a donc adopté le rapport de Mme Diemut Theato qui recommande à la plénière de rendre un avis favorable à la nomination des trois candidats à la fonction de membres de la Cour des comptes européenne. La commission du contrôle budgétaire a tenu à rappeler aux Etats membres et au Conseil en particulier dans la pesrpective des prochains renouvellements, qu'elle estime injustifiable l'absence de représentation féminine à la Cour.